

Industrie automobile, une filière en profonde mutation & des soutiens publics à mobiliser.

Industriels et sous-traitants de la filière automobile : Enjeux d'une profonde mutation

La filière automobile française, secteur clé de l'économie nationale, fait face à une période de transformation sans précédent. Confrontés à des défis majeurs tels que la **transition écologique**, la **digitalisation**, et l'**évolution rapide des technologies**, les industriels et les sous-traitants doivent s'adapter pour rester compétitifs sur un **marché mondialisé**.

L'enjeu principal pour ces acteurs est de pivoter vers le développement et la production de véhicules électriques et hybrides, et l'ensemble de leurs composants, tout en cherchant des procédés plus respectueux de l'environnement, en particulier en réponse aux exigences croissantes en matière de réduction des émissions de CO2. Cette transition nécessite non seulement un **changement dans les modèles de production et les gammes de produits**, mais aussi **une évolution dans les compétences et les savoir-faire**.

Parallèlement, la digitalisation de l'industrie ouvre de nouvelles opportunités en termes d'**efficacité de production**, de **personnalisation des produits** et de **gestion de la chaîne d'approvisionnement**. Les sous-traitants doivent donc adopter de nouvelles technologies telles que l'Internet des Objets (IoT), l'intelligence artificielle (IA), et la robotique avancée pour améliorer leurs processus.

Cette période de transformation est aussi une opportunité pour les industriels et sous-traitants de la filière de **se diversifier** et d'**explorer de nouveaux marchés**. La capacité à innover et à s'adapter rapidement sera déterminante pour leur succès à long terme.

En somme, ces enjeux représentent à la fois un défi et une chance pour la filière automobile française de se réinventer et de se positionner dans la production de véhicules du futur, tout en contribuant activement à la transition écologique.



L'industrie automobile en France en chiffres :

3 500
sites industriels

185 000
emplois au sein des équipementiers et sous-traitants

France Relance puis France 2030 : des actions nationales pour la filière.

Le gouvernement français, face aux enjeux cruciaux de la filière automobile, a déployé des initiatives logées dans France Relance et France 2030, avec des budgets significatifs pour soutenir cette industrie jusqu'en 2030. Ces programmes visent à catalyser les investissements, la transformation, et la R&D des entreprises du secteur.

Dans le cadre de France Relance, une part du budget a été consacrée à la **modernisation de l'industrie automobile**. Ce plan a cherché à accélérer la transition écologique, stimuler l'innovation et préserver l'emploi. Les fonds ont été principalement orientés vers le **développement de véhicules écologiques**, l'**amélioration de l'efficacité énergétique** et l'**adoption de technologies de pointe**.

France 2030, quant à lui, se concentre sur la **transformation structurelle de l'industrie** pour la prochaine décennie. Ce programme souligne l'**importance de la R&D**, en particulier pour les véhicules électriques et autonomes, et la **nécessité d'une production plus durable et numérisée**. Depuis 2022, des investissements substantiels sont engagés pour appuyer les initiatives des entreprises de la filière. Ces fonds sont destinés aux aides directes, aux incitations à l'investissement dans l'équipement moderne, et au financement de projets innovants.

Ces efforts, grâce à un engagement financier conséquent, visent à assurer la compétitivité et la durabilité de la filière automobile française. En encourageant les investissements et la transformation, France Relance et France 2030 ambitionnent de positionner la France comme un acteur majeur dans le développement de l'automobile de demain, répondant ainsi aux défis écologiques contemporains.



Et pour 2024, à quoi s'attendre ?

Avec France 2030, l'État mobilise près de cinq milliards d'euros pour soutenir l'ensemble de la filière. Pour cette année 2024, les actions vont s'articuler autour de plusieurs axes stratégiques, ainsi que le renforcement des dispositifs existants et le lancement de nouveaux dispositifs pour accompagner les entreprises, notamment les sous-traitants, dans leur transformation.

Des efforts seront déployés pour **soutenir la recherche et le développement, assurer la production des véhicules et de leurs composants en France, et accompagner les entreprises dans la révolution industrielle et technologique**. L'objectif est de produire annuellement deux millions de véhicules électrifiés en France d'ici 2030.

Le plan prévoit également des mesures pour **soutenir l'adaptation des sous-traitants à la décarbonation et l'amélioration de la performance environnementale**. Cela comprend des appels à projets pour soutenir l'investissement automobile et des programmes pour améliorer l'empreinte environnementale des sites et des produits.

Au 15 janvier 2024, un premier AAP « CORAM 2024 » est ouvert, jusqu'au 17 septembre 2024, avec une première relève au 25 février 2024, pour soutenir les projets de R&D des acteurs de la filière.

Les projets attendus prioritairement pour cet AAP concernent :

- Les véhicules zéro émission et projets structurants de sa chaîne de valeur
- L'amélioration de la performance environnementale du véhicule
- Les autres axes permettant l'élimination des pollutions à l'usage des véhicules
- Les véhicules et services de mobilité connectés, automatisés
- Les systèmes et services de mobilité routière
- Projets de plateformes mutualisées

 [Sur ce lien notre Alerte Aide Publique sur ce dispositif](#)



Les opportunités à mobiliser en 2024 pour les industries de la filière

- ✔ **C3IV**
2,9 Mds€ pour soutenir entre autres les industriels de la production de cellules et modules de batteries.
- ✔ **Dispositif d'accompagnement intensif de 24 mois pour les PME.**
- ✔ **Appel à projets « CORAM ».**
pour les industriels de la filière.
- ✔ **Appel à projets Invest.**
900 M€ d'investissements pour 2023-2026

Une nouvelle vague à venir pour l'industrialisation de composants pour les véhicules futurs et modernisation de l'outil industriel des sous-traitants.
+ un volet spécifique sur la décarbonation et l'amélioration de la performance environnementale des sites et produits.
- 🕒 **Accompagnement des diagnostics d'empreinte environnementale et accompagnement à la transition écologique.**
- ✔ **Mesures d'accompagnement à la formation et reconversion des salariés.**
- ✔ **Soutien aux territoires affectés par les mutations de l'industrie automobile.**

✔ en cours 🕒 à venir

D'autres acteurs soutiennent aussi la filière

Les régions françaises et l'Europe jouent aussi un rôle crucial dans le soutien aux industriels et sous-traitants de la filière, particulièrement en cette période de transition. Ce soutien prend plusieurs formes, adaptées aux besoins spécifiques de la filière.



✔ Innovation Fund

40 Mds€
d'aides pour 2020-2030

4 Mds€
en 2024

✔ FEDER

9,1 Mds€
pour la France 2021-2027

✔ PIIEC Batteries

3,2 Mds€
coordonnée par la France

✔ en cours 🕒 à venir



Les Régions en premières lignes

Les régions françaises interviennent pour **accompagner les territoires affectés par les mutations de la filière**. Une enveloppe de 100 millions d'euros en 2024 est mobilisée pour favoriser l'émergence d'industries de demain, en collaboration avec les acteurs locaux. L'objectif est d'identifier de nouveaux projets industriels pour ces territoires et apporter des moyens en subvention pour les projets détectés.

Les régions, dans ce rôle clés du soutien à l'économie, ont également mobilisé leurs propres ressources, ainsi que les fonds européens pour lesquels elles sont autorités de gestion. **La notion d'impact des projets est centrale, cherchant ainsi à accompagner les projets qui créeront le plus de valeur environnementale, sociétale, sociale et technologique, pour la filière.**

Des référents automobiles régionaux sont mobilisés auprès des sous-traitants pour les guider dans ce plan de soutien et ses évolutions. Ils sont une ressource précieuse pour les entreprises en difficulté ou celles qui envisagent des projets de diversification ou d'investissements de modernisation.

En résumé, les régions françaises, en collaboration avec l'État, s'efforcent de soutenir la filière automobile à travers des **fonds dédiés, des dispositifs d'accompagnement et un soutien ciblé pour les territoires impactés.**



Et l'Europe ?

Face à ces enjeux, la Commission européenne a un rôle majeur. En combinant divers outils et programmes, la Commission européenne offre un soutien robuste à l'industrie automobile, visant à stimuler l'innovation, favoriser la transition vers une mobilité durable, et maintenir la compétitivité de l'industrie dans le contexte des défis environnementaux et technologiques actuels.



Quelques exemples d'outils :

Innovation Fund

Ce fonds est alimenté par le système d'échange de quotas d'émission de l'UE (EU ETS) et vise à financer des innovations en matière de technologies à faible émission de carbone.

Il soutient des projets démonstrateurs qui peuvent réduire significativement les émissions de gaz à effet de serre, ce qui est pertinent pour l'industrie automobile dans des domaines comme le développement de véhicules électriques ou à hydrogène, l'efficacité énergétique dans la production, et les carburants alternatifs. Il cible non seulement les grands projets, mais aussi les initiatives à petite échelle, encourageant ainsi une large gamme d'innovations dans le secteur.

Projets Importants d'Intérêt Européen Commun (PIIEC)

Les PIIEC permettent aux États membres de l'UE de soutenir conjointement des projets dans des secteurs stratégiques, en dérogeant aux règles strictes sur les aides d'État, pour stimuler des investissements importants et innovants.

Dans l'automobile, cela peut inclure des projets pour le développement de nouvelles technologies de batteries, de chaînes d'approvisionnement pour les composants critiques, ou d'autres innovations clés pour la transition vers une mobilité plus propre. Les PIIEC favorisent la coopération transnationale et la mise en réseau entre entreprises, centres de recherche et gouvernements. Ils sont essentiels pour relever les grands défis technologiques et environnementaux du secteur.

Autres outils et programmes de la Commission européenne :

Horizon Europe pour le financement de la recherche et de l'innovation.

Fonds structurels et d'investissement européens (FEDER et FSE) pour le développement régional et la formation.

Facilité pour la Connectivité en Europe (CEF) pour les technologies et services de mobilité intelligente.

Plan de Relance pour l'Europe (NextGenerationEU) pour la reprise post-COVID-19 et la transition écologique.

Comment se traduit l'accompagnement d'ABF Décisions auprès des acteurs de la filière ?

La nécessité d'accompagnement de la filière a généré une réponse politique à tous les niveaux, de l'échelon européen aux régions, en passant par l'Etat et ses différentes agences (Ademe, Bpifrance, Agence de l'eau, ...).

Ces opportunités lèvent aussi de nombreuses questions : Quel est le dispositif le plus approprié à mon entreprise, mon/mes projets ? Puis-je cumuler les soutiens et comment ? Comment bonifier mes chances de succès sur des dispositifs très sélectifs et favoriser les effets de levier ?...

C'est la raison pour laquelle nous apportons à nos clients un éclairage sur l'ensemble des possibilités et construisons avec eux la meilleure Stratégie de Financements Publics à 6/36 mois, avant d'entrer dans le vif du sujet avec la rédaction des dossiers.

Depuis 21 ans, nous nous sommes engagés fortement auprès de celles et ceux qui œuvrent pour les territoires et avons plaisir à voir se réaliser des projets à forts impacts.

En 2023, nous avons accompagné 26 industriels et sous-traitants de la filière pour des projets d'investissement, de modernisation et de diversification.



21

lauréats



81%

de succès

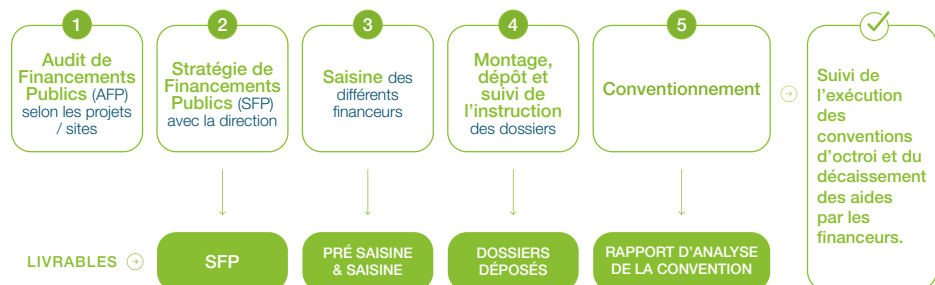


34 M€

d'aides accordées

Déroulé type d'une mission ABF

Une méthode éprouvée dans de multiples configurations : s'appuyer sur le portefeuille de projets de nos clients pour établir une stratégie personnalisée de financements publics, un plan d'action et son suivi.



21 années
d'expérience

150
Collaborateurs

11 Mds€
de projets financés
sur les territoires

8 bureaux
ouverts en
France



Franck MAUDOUX

Directeur
développement

06 33 04 37 74
franck.maudoux@abfdecisions.fr

ABF
LE RÉFLEXE AIDE PUBLIQUE

www.abfdecisions.fr